

RCS : NIMES
Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

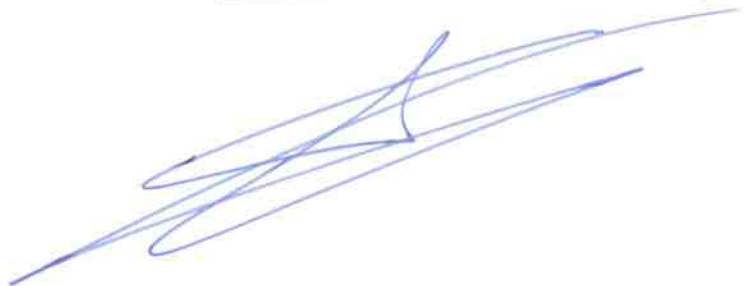
Numéro de gestion : 2018 B 02613
Numéro SIREN : 844 881 748
Nom ou dénomination : 2D GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 12/01/2021 sous le numéro de dépôt B2021/000340

2D GESTION
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : CHEMIN DES OLIVIERS
30130 PONT ST ESPRIT
844 881 748 RCS NIMES

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019

Certifié conforme
Le Président
Monsieur David GARNIER

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized representation of the name David Garnier.

Désignation de l'entreprise		2D GESTION		Néant <input type="checkbox"/>		
Adresse de l'entreprise		Chemin des Oliviers		30130 PONT ST ESPRIT		
Numéro SIRET *		8 4 4 8 8 1 7 4 8 0 0 0 1 7				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 3		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
				Exercice N clos le		
				3 1 1 2 2 0 1 9		
				Exercice N-1 clos le		
				0 0 0 0 0		
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		
		1		2		
				Net		
				3		
				Net		
				4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012		
	Fonds commercial *					
	Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *	028		030		
	Immobilisations financières * (1)	040	4 490	042	4 490	
	Total I (5)	044	4 490	048	4 490	
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
		Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	2 965	070
Autres * (3)			072	19 302	074	19 302
Valeurs mobilières de placement		080		082		
Disponibilités		084	944	086	944	
Charges constatées d'avance *		092		094		
Total II		096	23 210	098	23 210	
Total général (I+II)		110	27 700	112	27 700	
PASSIF				Exercice N NET 1		
				Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	1 000	
	Ecarts de réévaluation	124		124		
	Réserve légale	126		126		
	Réserves réglementées*	130		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		132		
	Report à nouveau	134		134		
	Résultat de l'exercice	136		136	(304)	
	Provisions réglementées	140		140		
	Total I	142		142	696	
	Provisions pour risques et charges	154		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156	23 193	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	1 810	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	2 000	172	2 002	
	Produits constatés d'avance	174		174		
	Total III	176		176	27 005	
Total général (I + II + III)	180		180	27 700		
REMOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	19 000	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise 2D GESTION

		Exercice N clos le					Exercice N-1 clos le		Néant	*	
		13	1	2	2	0	1	9			
A - RÉSULTAT COMPTABLE							0 0 0 0 0				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209				210		
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215				214		
			services *		217			218	2 470		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222		
	Production immobilisée *								224		
	Subventions d'exploitation reçues								226		
	Autres produits								230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)								232	2 470	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)								234	
		Variation de stock (marchandises) *								236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)									238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *									240		
Autres charges externes * :		dont crédit bail :							242	4 498	
		- mobilier		- immobilier							
Impôts, taxes et versements assimilés		dont taxe professionnelle (CFE et CVAE *		243					244		
Rémunérations du personnel *									250		
Charges sociales (cf. renvoi 380)									252		
Dotations aux amortissements *									254		
Dotations aux provisions									256		
Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259					262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260							
Total des charges d'exploitation (II)								264	4 498		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									270	(2 028)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers								280		
	Produits exceptionnels								290	2 000	
	Charges financières								294	277	
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347					300		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348							
	Impôts sur les bénéfices *								306		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)									310	(304)
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2							312	314 304	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *								316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								318		
	Provisions non déductibles *								322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)								324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-clis d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248			330		
		Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)		249					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997		
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44. sexies C)	127	Zones de revitalisation rurales (44. sexies D)	138	342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990			
Divers ZFA NG (44. quaterdecies)		345	Investissements outre-mer	344	Créances due au report ou arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	350		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D							993	641			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1			352	354	304	
					Déficit col. 2						
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)								356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :									360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1			370	372	304	
					Déficit col. 2						

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	9
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	9
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	9
Permanence ou changement de méthodes	10
Informations générales complémentaires	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	10
Etat des échéances des créances et des dettes	11
Composition du capital social	11
Evaluation des immobilisations corporelles	11
Evaluation des créances et des dettes	11
Charges à payer	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Honoraires des commissaires aux comptes	12
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	13

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 17/12/2018 au 31/12/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Un abandon de compte courant avec clause de retour a meilleure fortune a été consenti par les associés pour un montant global de **2 000 euros**. Il a été comptabilisé en produit exceptionnel.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

La société Le Bin's dont la société 2D Gestion est associée fait l'objet d'une fermeture administrative depuis le 14 mars 2020 suite à l'épidémie de Covid-19. La date de réouverture n'est pas encore connue à ce jour.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 17/12/2018 au 31/12/2019

Changement de méthode

Il s'agit du premier exercice d'activité de la société.

Informations générales complémentaires

Néant.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres titres immobilisés			4 490
TOTAL			4 490
TOTAL GENERAL			4 490

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres titres immobilisés			4 490	4 490
TOTAL			4 490	4 490
TOTAL GENERAL			4 490	4 490

ANNEXE

Exercice du 17/12/2018 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	2 965	2 965	
Taxe sur la valeur ajoutée	302	302	
Groupe et associés	19 000	19 000	
TOTAL	22 266	22 266	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	10	10		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	23 183	6 638	16 544	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 810	1 810		
Groupe et associés	2 000		2 000	
Autres dettes	2	2		
TOTAL	27 005	8 460	18 544	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	27 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 818			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10.0000		100		100

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 17/12/2018 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	840
Autres dettes	2
Total	853

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 700 euros H.T.

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R. 225-102)

	31/12/2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE	
Capital social	1 000
Nbre des actions ordinaires existantes	100
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes	
Nbre maximal d'actions futures à créer	
- par conversion d'obligations	
- par exercice de droit de souscription	
OPERATIONS ET RESULTATS	
Chiffre d'affaires hors taxes	2 470
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	--304
Impôts sur les bénéfices	
Participation des salariés au titre de l'exercice	
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	--304
Résultat distribué	
RESULTAT PAR ACTION	
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	-3.04
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-3.04
Dividende distribué à chaque action	
PERSONNEL	
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	
Montant de la masse salariale de l'exercice	
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	

2D GESTION
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : CHEMIN DES OLIVIERS
30130 PONT ST ESPRIT
844 881 748 RCS NIMES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 SEPTEMBRE 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIÈME RÉOLUTION

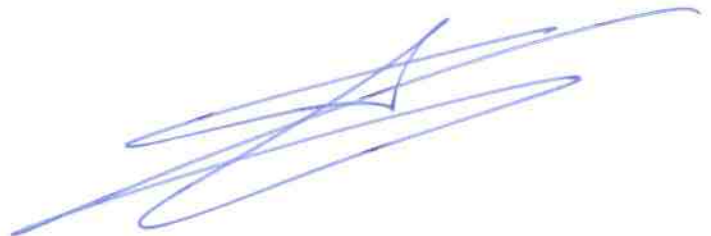
L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à - 304 euros au compte "report à nouveau".

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 septembre 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur David GARNIER



2D GESTION

*Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros*

*Chemin des Oliviers
30130 PONT SAINT ESPRIT*

N° RCS NIMES 844 881 748

Exercice clos le 31 décembre 2019

 EXPERTS - COMPTABLES
 COMMISSAIRES AUX COMPTES

Thierry BARRANDON
Kamal BOUCHABKA
Bernard CHARPENAY
Bruno MALÉFANT
Mickaël ROURE

Département AUDIT de SODEC CONSEIL
192, chemin du Fourniller CS 20090 - 84503 BOLLÈNE Cedex
Téléphone 04 90 30 97 51 - Télécopie 04 90 30 42 47
Site : www.sodec-conseil.fr - Courriel : cabinet@sodec-conseil.fr
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables (région de Marseille)
Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Nîmes
Société Anonyme au Capital de 600 000 € - RCS Avignon 389 893 843 - N° Siret n° 389 893 843 00018 - NAF 6920Z

2D GESTION

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros

Chemin des Oliviers
30130 PONT SAINT ESPRIT

N° RCS NIMES 844 881 748

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Aux associés

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée le 28 novembre 2018 par vos statuts constitutifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 2D GESTION relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 28 novembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les titres de participation, dont le montant net figure au bilan au 31 décembre 2019 pour 4 490 €, sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « règles et méthodes comptables, titres de participations » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, ***nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D144-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels***

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Tel est notre rapport,

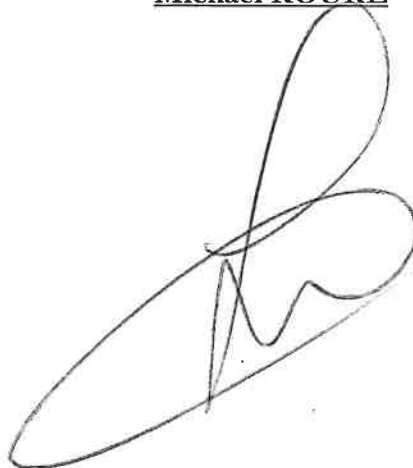
Etabli à Bollène, le 7 septembre 2020

Le Commissaire aux Comptes
SODEC CONSEIL

Thierry BARRANDON



Mickaël ROURE



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 13			Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	4 490.00		4 490.00		4 490.00		
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total II	4 490.00		4 490.00		4 490.00		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 964.50		2 964.50		2 964.50	
	Autres créances	19 301.60		19 301.60		19 301.60	
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	944.15		944.15		944.15		
Charges constatées d'avance (3)							
Total III	23 210.25		23 210.25		23 210.25		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	27 700.25		27 700.25		27 700.25		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2019	13		12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	1 000.00				1 000.00	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-304.49				-304.49	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	695.51				695.51		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	23 192.93				23 192.93	
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	2 000.00				2 000.00	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 809.60				1 809.60	
	Dettes fiscales et sociales						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	2.21				2.21		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	27 004.74				27 004.74	
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		27 700.25				27 700.25	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

10 460.46



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 13			Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 470.42		2 470.42			2 470.42
Chiffre d'affaires NET	2 470.42		2 470.42			2 470.42
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			2 470.42			2 470.42
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			4 498.11			4 498.11
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			4 498.11			4 498.11
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-2 027.69			-2 027.69
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2019	13	12	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	276.80		276.80	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	276.80		276.80	
2. Résultat financier (V-VI)	-276.80		-276.80	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-2 304.49		-2 304.49	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 000.00		2 000.00	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	2 000.00		2 000.00	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 000.00		2 000.00	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	4 470.42		4 470.42	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 774.91		4 774.91	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-304.49		-304.49	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

GVGM Pierrelatte - SORGEC 26



ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	9
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	9
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	9
Permanence ou changement de méthodes	10
Informations générales complémentaires	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	10
Etat des échéances des créances et des dettes	11
Composition du capital social	11
Evaluation des immobilisations corporelles	11
Evaluation des créances et des dettes	11
Charges à payer	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Honoraires des commissaires aux comptes	12
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	13

NA = Non Applicable NS = Non significative



ANNEXE

Exercice du 17/12/2018 au 31/12/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Un abandon de compte courant avec clause de retour a meilleure fortune a été consenti par les associés pour un montant global de **2 000 euros**. Il a été comptabilisé en produit exceptionnel.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

La société Le Bin's dont la société 2D Gestion est associée fait l'objet d'une fermeture administrative depuis le 14 mars 2020 suite à l'épidémie de Covid-19. La date de réouverture n'est pas encore connue à ce jour.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.



ANNEXE

Exercice du 17/12/2018 au 31/12/2019

Changement de méthode

Il s'agit du premier exercice d'activité de la société.

Informations générales complémentaires

Néant.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres titres immobilisés			4 490
TOTAL			4 490
TOTAL GENERAL			4 490

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres titres immobilisés			4 490	4 490
TOTAL			4 490	4 490
TOTAL GENERAL			4 490	4 490



ANNEXE

Exercice du 17/12/2018 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	2 965	2 965	
Taxe sur la valeur ajoutée	302	302	
Groupe et associés	19 000	19 000	
TOTAL	22 266	22 266	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	10	10		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	23 183	6 638	16 544	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 810	1 810		
Groupe et associés	2 000		2 000	
Autres dettes	2	2		
TOTAL	27 005	8 460	18 544	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	27 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 818			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10.0000		100		100

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.



ANNEXE

Exercice du 17/12/2018 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	840
Autres dettes	2
Total	853

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 700 euros H.T.



Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R. 225-102)

	31/12/2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE	
Capital social	1 000
Nbre des actions ordinaires existantes	100
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes	
Nbre maximal d'actions futures à créer	
- par conversion d'obligations	
- par exercice de droit de souscription	
OPERATIONS ET RESULTATS	
Chiffre d'affaires hors taxes	2 470
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-304
Impôts sur les bénéfices	
Participation des salariés au titre de l'exercice	
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-304
Résultat distribué	
RESULTAT PAR ACTION	
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	-3.04
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-3.04
Dividende distribué à chaque action	
PERSONNEL	
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	
Montant de la masse salariale de l'exercice	
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	

